

<https://ricochets.cc/Democratie-participative-transferer-et-partager-reellement-le-pouvoir-au-lieu-de-noyer-le-poisson-dans-du-pseudo-participatif-8194.html>



**Démocratie participative :
transférer et partager
réellement le pouvoir au lieu
de noyer le poisson dans du
pseudo-participatif**



Publication date: samedi 29 mars 2025

- Les Articles -

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Le 14 février 2025, une conférence de [Guillaume Gourgues](#) rappelait utilement quelques bases concernant la "démocratie participative", un concept repris à peu près partout, même à droite, même par la droite très libérale/conservatrice de Mariton/Karcher à Crest, c'est dire à quel point cette idée a été souvent dévoyée, édulcorée et récupérée.

C'était à [Crest à Armorin](#), avec le titre provocateur "Faut-il en finir avec la démocratie participative ?"

L'universitaire avait notamment dénoncé les "participations" décoratives et très ciblées servant de vitrines valorisantes aux élus : « [Un gaspillage d'argent public](#) » - Guillaume Gourgues, maître de conférences en science politique à l'université Lumière-Lyon-II, met en lumière la reprise en main de l'exécutif sur les outils de participation citoyenne par le recours aux contrats.

- ▶ Voici un article auquel il a contribué : « [Grand débat national, les pièges de l'improvisation](#) » - Malgré une volonté de cadrer la consultation, si les Français se mobilisent en masse, font des propositions élaborées, bousculent l'agenda gouvernemental, l'exécutif aura sans doute du mal à nier les attentes, estiment, dans une tribune au « Monde », les politistes Alice Mazeaud et Guillaume Gourgues. Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage en haut à droite de celui-ci.

Depuis quelques semaines, le président de la République et le gouvernement tentent de sortir de la crise des « gilets jaunes » en organisant une vaste consultation populaire. Si ce grand débat national est inédit en raison de son caractère généraliste et de l'étendue des thèmes qui pourraient y être abordés, il s'inscrit en réalité dans la continuité des stratégies gouvernementales déployées depuis les années 1960 par les gouvernements successifs pour tenter de canaliser la contestation par une sorte « d'appel à la base ».

La tactique est rodée et se résume en quatre temps : faire de la participation au débat organisé par le gouvernement la seule modalité légitime d'expression publique et politique, permettre l'expression la plus large possible, et pas seulement celle des groupes mobilisés, pour démontrer que ces derniers sont minoritaires, flécher au maximum les propositions émanant du débat en cadrant les thèmes éligibles, annoncer une vague de réformes en affirmant qu'elle s'appuie sur un travail « d'écoute sélective » des propositions citoyennes.

Ici, les non-dits comptent autant que la procédure elle-même : ceux qui s'opposent à ce débat sont des agitateurs voire des adversaires de la démocratie ; ceux qui subissent et contestent les mobilisations n'ont, à ce stade, pas pu s'exprimer ; la démocratie représentative continuera de primer (en l'occurrence, pilotage par le président de la République et deux ministres, appel aux maires comme médiateurs, des pistes de réforme institutionnelle limitée au vote « blanc » et « obligatoire »).

(...)



Démocratie participative : transférer et partager réellement le pouvoir au lieu de noyer le poisson dans du pseudo-participatif

Pratiquer la démocratie en milieu hostile

- ▶ La « démocratie participative » s'efforce de contrecarrer l'absence de démocratie institutionnalisée par « la-république » et ses cliques d'élus, préfets et autres oligarques, une non-démocratie ancestrale, un système autoritaire centralisé qui donne (quasi) tout pouvoir aux élus et puissants, considérablement aggravée par le totalitarisme capitaliste, la sacralisation de la propriété privée et la stratification infinie des classes sociales, des multiples inégalités, exclusions et dominations.

Y a du taf donc...

Le contexte socio-politique étant très défavorable à la démocratie, voir souvent carrément hostile, la « démocratie participative » a souvent des difficultés à tenir et à s'étendre, c'est un travail de longue haleine toujours à renouveler.

On a tellement inculqué depuis si longtemps aux peuples que la démocratie se résumait au vote et à la représentation...

- ▶ On a tellement inculqué depuis si longtemps aux peuples que la démocratie se résumait au vote et à la représentation, qu'ils devaient s'occuper juste de leurs affaires privées (tout le monde étant en guerre contre tous) et laisser faire élus, oligarques et experts, qu'il faut oser aller à contre courant, briser les habitudes et les injonctions à rester sages et passifs.

Et puis les personnes qui galèrent, bossent dur, survivent mal ont d'autres priorités que participer à une réunion compliquée (ou n'ont même pas le temps), surtout si il y a peu d'enjeux et pas de réelle participation aux prises de décisions les concernant.

La « démocratie participative » est souvent un sport difficile, pratiqué seulement par quelques élites bourgeoises et/ou culturelles ou militant.e.s chevronné.e.s et acharné.e.s.

Paradoxalement, la pratique démocratique devient réservée à une minorité alors qu'il faudrait qu'à peu près tout monde mette le pied dans la vie et les choix politiques.

- ▶ Selon Guillaume Gourgues et d'autres, il faudrait créer tout un « écosystème » démocratique".

J'ajouterais qu'il faudrait en parallèle de cet écosystème s'attacher à sortir du capitalisme, à viser une forme d'égalité sociale, loin de la concurrence, de l'exacerbation de l'intérêt privé et de l'existence par l'avoir. En attendant de supprimer l'argent (?), réduire fortement les écarts de revenus, et aussi supprimer progressivement la propriété privée et l'héritage (avec à la place des garanties et sécurités via la propriété d'usage, des droits forts...). Tant qu'il y a des entreprises, les rendre coopératives et démocratiques.

Car pour se rapprocher de la démocratie réelle, il faut fatalement, quoi qu'on fasse pour compenser, se rapprocher de l'égalité sociale réelle.

Mais revenons à la démocratie locale, pour explorer certains éléments possibles de cet « écosystème » démocratique" à construire et étendre. En sachant que les prochaines élections municipales sont dans moins d'un an ! C'est dès à présent qu'il faudrait agir pour pousser à aller vers des formes de démocratie directe localement.

Quelques éléments d'un « écosystème » démocratique"

Il s'agit de dispositifs à peu près faisables dans le système de société actuel (un milieu hostile ou règnent élections et inégalités sociales).

Dans un autre contexte, ce serait dans doute un peu différent.

Ce sont des idées à améliorer, compléter, critiquer...

Ces idées seraient à adapter suivant la taille de la commune et le contexte local.

Il faudrait peut-être pour y parvenir des luttes fortes, surtout si on veut passer à plus grande échelle, voir des formes de révolutions et d'insurrections, d'autant plus si on ajoute les transformations radicales dans les autres domaines.

1. Dispositifs de facilitation de la vie démocratique

- ▶ Garderie(s) pour les élu.e.s et les autres participant.e.s aux organes de gouvernance partagée. Pour que les parents puissent plus facilement venir à des réunions politiques.
 - ▶ **Cascade de dispositifs d'information**, avec transparence, droits de réponse, recueil de doléances, etc., comme :
 - Site web avec forum
 - Lettre d'info email
 - Journal papier
 - Outils web : <https://www.colibris-lemouvement.org/magazine/quels-outils-pour-participation-citoyenne>
 - Affichages à de multiples endroits
 - Présentations publiques
 - Cahiers de doléances web et papier
 - Tournées avec un véhicule dans les différents quartiers/hameaux
 - ▶ Avec divers **moyens d'expression libre** pour montrer et faire remonter les conflits/désaccords (formulaire, forum, murs à tags, murs à affiches...).
 - ▶ La mairie devrait favoriser, susciter, et parfois organiser divers événements autour de sujets de fond jamais traités vraiment dans les médias dominants et les communes.
Avec conférences/débats, mais aussi, pour ne pas attirer que des intello-politisés, des spectacles (y compris de rue), théâtre forum, jeux...
Exemples de sujet :
La démocratie c'est quoi ?
Le capitalisme c'est quoi ? (Pouvoir d'achat ou changement de modèle ?)
Le patriarcat on en est où ?
Le système techno-industriel et la démocratie ?
La propriété c'est la sécurité ?
- Ces événements de "culture politique" joueraient un rôle d'aiguillon et de « préparation » des esprits à de vraies ruptures politiques, d'incitation à approfondir des sujets cruciaux.
- ▶ **Imaginer divers dispositifs pour soulager les élus, et sortir de la centralisation et de la personnalisation de la vie politique.** Exemple : déléguer tout ce qui ne ressort pas d'obligations légales, comme les présences à des événements/fêtes/inaugurations (ces présences pourraient être assurées par des membres des organes décrits ci-après, à l'exclusion des éventuelles personnes salariées ?).
 - ▶ Peut-être rechercher des aides et subventions auprès de fondations et autres concernant le soutien à l'organisation d'une vie démocratique réelle ?

2. Conseil de "suivi démocratique"

Utile pour peut-être aider à convaincre des abstentionnistes, pour alléger le travail des élus, garder le cap et améliorer les pratiques démocratiques.

Groupe chargé de :

- Veiller au respect des valeurs et du programme par les élus
- Faire des propositions dans le domaine démocratique, voir que certaines de ces propositions doivent obligatoirement être adoptées (sauf si les élus justifient réellement d'une impossibilité, d'un obstacle). En premier lieu dans le domaine de l'information et de la transparence.
- Faire des rappels publics à l'ordre aux élus, quand il y en a vraiment besoin (après concertations privées), et possibilité d'exclusion (d'inviter un élu à démissionner, cas extrême) - Le conseil peut aussi être saisi par n'importe quel habitant estimant qu'il y a un problème. (sans doute faire signer une "charte" d'engagement aux candidats avant l'élection)
- d'organiser et susciter des débats, consultations, conférences sur les questions de pratiques démocratiques

Nombre de membre à déterminer selon taille de la commune.

- ▶ Il faudrait sans doute étendre et préciser les possibilités de contre-pouvoir réel.

3. Conseil de "vie communale"

Un groupe chargé, avec les élus, de suivre, proposer, organiser divers temps de consultation/concertation/prises de décision en direction des habitants.

Peut-être rémunérer les intervenants réguliers (animateurices de réunions, logisticiennes...) ?

4. Assemblée

C'est l'organe chargé de prendre les grandes décisions et orientations, de préciser quand c'est nécessaire les éléments du programme à mettre en oeuvre.

Les élus et employés communaux prendraient les décisions courantes (n'ayant pas ou peu d'implications politiques).

Cette assemblée serait composée d'habitants tirés au sort avec un nombre suffisant pour avoir une représentation « juste » de toutes les catégories sociales. Et sans doute avec des pondérations (voir article en PS) pour améliorer la diversité (car certaines catégories risquent de refuser plus que d'autres ou d'autres "écrasées" par des catégories majoritaires).

Il serait possible de refuser ce rôle.

- ▶ Au lieu d'avoir les habituels notables et bourgeois seuls aux commandes, cette assemblée ressemblerait à la population, avec une majorité de pauvres, de travailleurs et de classes moyennes.
- ▶ C'est pourquoi les personnes en situation dominante n'aiment pas trop aller vers la démocratie directe, elles savent qu'elles risquent fort de perdre la main et préfèrent le traditionnel clientélisme, le népotisme et les promesses non tenues.

Même dans les membres de la gauche de gouvernement, la démocratie directe n'est pas forcément appréciée. On entend que les tirés au sort ne seraient pas assez "compétents", qu'il y aurait trop d'éléments perturbateurs, etc. Or, les expériences bien menées montrent que ces problèmes ne se posent pas (ou peu).

- ▶ Par exemple pour Crest (quasi 9000 habitants), il faudrait compter entre 30 et 100 personnes (si on se fie aux méthodes utilisées par les organismes de sondage)
<https://fr.surveymonkey.com/mp/sample-size-calculator/>
<https://www.lesphinx-developpement.fr/blog/echantillonnage-le-sphinx/>
(voir en PS un article sur la question de la taille d'une assemblée)

- ▶ **Au delà d'une certaine taille de commune (laquelle ?), il faudra des assemblées du même type par quartier**, car il est impossible de délibérer entre des centaines et milliers de personnes. Elles prendront toutes les décisions qui concernent chaque quartier. L'assemblée « générale » de la commune pourrait être composée en partie de membres des assemblées des quartiers, ou être tirée au sort indépendamment, à voir, à tester.

- ▶ **Quelques points possibles de fonctionnement :**
 - Les modalités de cette assemblée pourraient être améliorées en cours de route par le conseil de « suivi démocratique » et les élus.
 - L'organisation de cette assemblée serait assuré par le « Conseil de vie communale ».
 - L'animation des réunions ferait en sorte d'équilibrer les temps et modalités de parole entre les « grandes gueules » et les « réservées », les puissants et les modestes. (l'éducation populaire regorge de dispositifs pour aller dans ce sens)
 - Par exemple : les personnes qui auraient peur de s'exprimer publiquement pourraient avoir une personne qui retranscrirait leur propos.
 - Possibilité de formations sur des sujets pointus
 - Possibilité de présentations par des experts et autres quand c'est nécessaire
 - Fournir des dispenses pour les employeurs, offrir des indemnités de présence aux membres de l'assemblée (plus proche des revenus réels pour les pauvres que pour les riches).
 - **Faire tourner les membres de cette assemblée** (une moitié tous les ans ?), pour limiter les risques de corruption, réduire les risques de « fatigue » et impliquer au fil du temps un maximum d'habitants dans la vie politique locale
 - Peut-être créer en parallèle des assemblées temporaires pour des sujets globaux complexes et lourds ?

PS:

L'égalité démocratique à l'épreuve du tirage au sort

Pour beaucoup, les assemblées citoyennes tirées au sort sont l'instrument miracle pour restaurer la légitimité démocratique, prendre les bonnes décisions politiques et réaliser l'égalité entre les citoyens. Mais quelle égalité démocratique une assemblée issue du hasard incarne-t-elle exactement ?

- ▶ <https://laviedesidees.fr/L-egalite-democratique-a-l-epreuve-du-tirage-au-sort>

des extraits :

(...)

Quand le tirage au sort n'est pas pondéré par des mesures correctives, l'égalité formelle des chances risque donc d'aboutir à des assemblées très différentes de la population générale, dans lesquelles les personnes

socialement favorisées, les partisans et les personnes les plus confiantes dans leurs capacités pratiques et cognitives sont surreprésentées. Le tirage au sort garantit en principe que les personnes sélectionnées et capables de siéger ne présenteront pas toutes ces caractéristiques ; mais le temps, la confiance en soi et l'intérêt pour les affaires publiques étant des biens rares, en corrélation inverse avec les difficultés de la vie quotidienne, l'égalité formelle des chances peut coexister avec des assemblées fortement marquées par l'inégalité structurelle, même si celles-ci ne sont pas élues, mais tirées au sort.

(...)

Par exemple, en vue de constituer l'assemblée sur le climat tenue au Royaume-Uni en 2020, 80 % des lettres d'invitation ont été envoyées aléatoirement dans tout le royaume, mais 20% n'ont été envoyées aléatoirement qu'aux lieux de résidence les plus désavantagés du pays. Parmi les réponses positives, on a ensuite sélectionné 110 participants en utilisant un échantillonnage stratifié pour créer une assemblée qui ressemble plus à la population générale que si tous les groupes sociaux avaient été invités au hasard au même rythme. L'assemblée qui en résulte est alors un microcosme de la population, selon une approche « descriptive » de la représentation politique.

(...)

En d'autres termes, une assemblée tirée au sort pour ressembler à la population ne sera pas une assemblée dans laquelle les gens ont eu une chance égale de participer, à moins de recourir à des formes assez draconiennes de participation obligatoire. Comme il existe de bonnes raisons démocratiques de ne pas s'engager dans cette voie, représentation descriptive et égalité des chances de participer sont antinomiques.

(...)

Les assemblées de citoyens sont plus diversifiées en termes d'âge, de profession, de sexe et de géographie que d'autres organes au sein desquels les citoyens délibèrent et décident généralement de questions collectives - les syndicats et autres associations bénévoles, par exemple, ou même les expériences locales de démocratie directe, comme à Saillans

(...)

L'égalité dans la délibération passe par le partage d'informations impartiales et de bonne qualité entre tous les participants ; par le recours à des facilitateurs pour empêcher la domination, la manipulation et l'exclusion au cours de la délibération ; et, de plus en plus, par le recours à des évaluateurs impartiaux pour améliorer les assemblées futures. L'importance de ces aspects des assemblées de citoyens pour les relations d'égalité entre les participants et pour une éthique de l'égalité unissant les organisateurs, les experts et les participants ne doit pas être sous-estimée, car ils soutiennent la capacité des participants à se considérer comme des citoyens égaux, quels que soient les groupes sociaux auxquels ils appartiennent.

(...)

Par conséquent, il peut être préférable de surreprésenter des minorités particulièrement petites et vulnérables, alors qu'un groupe très important comme celui des femmes peut être suffisamment représenté sans que la moitié des membres de l'assemblée soient des femmes. La représentation des grands groupes en proportion de leur nombre implique en effet qu'une petite assemblée n'est pas en mesure de représenter tous les autres groupes. Les considérations relatives à l'égalité délibérative et à l'inclusion incitent donc à ne pas supposer que, pour traiter les gens sur un pied d'égalité et les représenter de manière adéquate, il faudrait nécessairement les représenter proportionnellement à leur part de la population.

(...)

Si l'on s'intéresse à la diversité épistémique en tant que facteur permettant d'améliorer les délibérations et l'inclusion de perspectives pertinentes sur une question collective, il est donc possible qu'on doive surreprésenter les minorités dispersées sur le territoire, les larges groupes marqués par une grande diversité interne, tels que les femmes, ou encore les groupes dont les voix sont rarement entendues et qui sont particulièrement susceptibles de souffrir de la forme de subordination qu'Iris Marion Young a qualifiée d'« impérialisme culturel ». **La représentation adéquate de la diversité interne des groupes tels que les sans-abri, les très pauvres, les personnes relativement peu éduquées, les minorités racialisées et sexuelles par la présence d'un nombre suffisamment important de leurs membres à l'assemblée peut être nécessaire pour découvrir et exprimer publiquement les expériences et les jugements des membres de ces groupes.**

L'impérialisme culturel signifie que les membres des groupes sociaux subordonnés sont souvent réduits au silence ou que leurs perspectives spécifiques sont dévalorisées, même si leurs membres ne souffrent pas d'autres formes d'oppression. Ainsi, créer une assemblée qui « semble correcte », pour ainsi dire, ne suffit pas à combattre l'injustice épistémique, la réduction au silence et la dévalorisation des groupes défavorisés, voire y contribue parfois. **Il se pourrait qu'il faille instaurer une forme d'assemblée créée spécifiquement pour maximiser les chances de**

ces groupes d'être entendus, y compris au détriment de la représentation des membres des groupes plus favorisés. Il pourrait également s'avérer nécessaire de créer des opportunités spécifiques de délibération pour ces groupes au sein de l'assemblée, qui précèdent et succèdent aux délibérations en commun avec les autres membres, afin de s'assurer que la recherche d'assemblées qui « nous ressemblent » ne reproduise pas les formes de réduction au silence et de dévalorisation si caractéristiques de nos sociétés. Comme l'approche critique des inégalités sociales et politiques l'indique, il est très complexe d'assurer une représentation démocratique, quelles que soient les procédures utilisées pour former nos assemblées législatives.

si les pratiques existantes contribuent à élargir les possibilités de participation citoyenne à la délibération publique, la réflexion sur les défis posés à l'égalité démocratique dans un monde d'injustice structurelle montre qu'il est nécessaire d'explorer différentes manières de constituer et d'organiser ces assemblées

(...)

Les expériences récentes d'assemblées de citoyens tirés au sort sont une source d'inspiration et nous rappellent que nombre de citoyens ont envie de participer avec d'autres à l'amélioration de leur société, en dépit de ce que peut avoir d'impressionnant la perspective de discuter de sujets controversés avec des inconnus et d'assumer des responsabilités collectives. Même si relativement peu de personnes initialement sélectionnées sont désireuses et capables de participer, le fait de savoir qu'il est possible pour les citoyens d'adopter des rôles aussi peu familiers dans les démocraties actuelles peut être enthousiasmant. Comme de nombreux citoyens veulent, à juste titre, apprendre les uns des autres - et pas seulement des experts reconnus - il est important de pouvoir multiplier ces occasions d'apprentissage, de délibération et de conseil entre les citoyens.

Il serait toutefois prématuré de dire que nous connaissons la meilleure façon d'organiser ces assemblées, ou que les pratiques actuelles correspondent à la meilleure pratique démocratique. Comme nous l'avons vu, d'importantes questions se posent quant à la valeur morale, politique et épistémique des méthodes mises en oeuvre pour constituer et organiser ces assemblées de citoyens. **En résumé, si les pratiques existantes contribuent à élargir les possibilités de participation citoyenne à la délibération publique, la réflexion sur les défis posés à l'égalité démocratique dans un monde d'injustice structurelle montre qu'il est nécessaire d'explorer différentes manières de constituer et d'organiser ces assemblées.**

Tirage au sort, diversité cognitive et intelligence collective

► <https://democurieux.fr/2023/07/29/tirage-au-sort-diversite-cognitive-et-intelligence-collective/>

► extrait :

Plus les membres d'une assemblée citoyenne sont cognitivement diversifiés, plus ils sont efficaces. Il suffirait donc d'augmenter le nombre de membres pour améliorer la diversité et l'intelligence collective du groupe.

Cependant, tout n'est pas aussi simple, car un groupe de 100 personnes ne peut pas délibérer dans les mêmes conditions qu'un groupe de 10. S'ils sont trop nombreux, les citoyens ne peuvent plus dialoguer et, en définitive, se fient à l'avis de quelques leaders d'opinion au sein du groupe, ce qui casse entièrement les effets positifs de la délibération. Il existe donc un seuil à ne pas dépasser pour la constitution des groupes de discussion.